

DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 20
Nombre de votants : 21
Date de convocation : 04/04/2013

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 11 avril 2013**

--- o0o ---

L'an deux mille treize, le onze avril, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES (a procuration pour M. de ZANET), DEHEZ, Mme DEGOS, MM. LAMOTHE, DUBOS, BATS, DUCASSE, Mmes BERBILLE, ROLLIN, M. CABANNES, Melle POLESE, M. DUPOUY, Mme DUBUN, M. MARSAN, Melle DAVERAT, Mme ROCA, M. BRUEY, Melle ULMANN, Mmes DEHEZ-BATISTA, LEFORT.

Etaient excusés : MM. de ZANET (a donné procuration à M. BROQUÈRES), LASSUS, MOUCHEBOEUF.

Un scrutin a eu lieu, Melle POLESE Carine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance B

Délibération n°17

DELIBERATION

Rapporteur : M. le Maire

Objet : Projet d'aménagement de la Plaine des Sports

Dans le cadre du projet de construction du tennis couvert estimé à environ 350 000 € TTC, il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser M. le Maire à solliciter toutes subventions ou participations auprès de l'Etat, des collectivités territoriales, de la fédération française de Tennis ou de tous autres organismes.
- de procéder à toutes procédures de commande publique
- d'autoriser M. le Maire à la signature de tous documents ou pièces se rapportant à ce projet

Ce projet a été soumis en commission des sports et des travaux et a reçu un avis favorable du bureau des adjoints.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DONNE un avis favorable.

AUTORISE M. le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

J-F. BROQUÈRES